

Décision N°DEC_2025_005

Département de l'Ariège

Commune de FERRIERES SUR ARIEGE

09000

OBJET :

Décision N°DEC_2025_005
VIREMENT DE CREDIT VC 2025-01

VC 2025-001

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois octobre.

M67_A - Fongibilité des crédits : décision budgétaire portant virement crédit de chapitre à chapitre.

Vu le Code Général des Collectivités et notamment son article L.5217-10-6 ;

Vu la délibération du conseil municipal autorisant maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles et chacune des sections (fonctionnement et investissement) pour le budget principal;

Vu la délibération du conseil municipal approuvant le budget primitif 2025 ;

Considérant qu'il y a lieu d'employer le crédit pour effectuer des transferts de chapitre à chapitre afin de faire face aux dernières écritures comptables 2025 ;

DECIDE

Est autorisé le virement de crédit suivant :

Objet : VC 2025-001

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
		0,00	0,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		0,00	0,00
Investissement		Recettes	Dépenses
204182 - 0	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	196,63
203 - 52	Frais d'études, recherche,	0,00	1 320,00
2115 - 52	Terrains bâties	0,00	-1 516,63
TOTAL INVESTISSEMENT		0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00

Mme DOUMENC-CAUBERE Martine
Maire

